

OFFRE D'EMPLOI

ACCOMPAGNATEUR OU ACCOMPAGNATRICE DU CAMP DE JOUR

Relevant du directeur adjoint aux loisirs et à la vie communautaire, le titulaire du poste accompagnera entre un et trois enfants ayant des limitations fonctionnelles dans le cadre du camp de jour.

Responsabilités

- Favoriser l'intégration des enfants;
- Assurer la sécurité des enfants;
- Collaborer avec l'équipe d'animation;
- Planifier une programmation adéquate pour les capacités des enfants;
- Encadrer les jeunes et s'assurer de leur bien-être.

Exigences

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Être étudiant dans un domaine connexe à l'emploi (un atout);
- Être disponible pour les formations préalables (obligatoire);
- Avoir de l'intérêt pour travailler avec une clientèle à besoins particuliers.

Salaire et avantages

Rémunération établie en fonction de l'expérience et de la structure salariale du camp de jour.

Poste temporaire entre 35 et 40 heures par semaine

Durée du camp de jour : 25 juin au 16 août

Entrée en poste en mai pour les formations et la préparation du camp

Faites parvenir votre candidature avec votre cv et une lettre de présentation avant le **8 mars 2019 à 16 h** à l'adresse suivante :

« CONCOURS – ACCOMPAGNATEUR OU ACCOMPAGNATRICE DU CAMP DE JOUR »

Municipalité de Saint-Félix-de-Valois

600, chemin de Joliette, Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0

Télécopieur : 450 889-5259

loisirs@st-felix-de-valois.com

** Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.
La priorité sera accordée aux résidents de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois.